



ICAO

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. RAYMOND BENJAMIN,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OACI,
AU FORUM ÉCONOMIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE MAROC
(SIÈGE DE L'OACI, LE 3 FÉVRIER 2014)

1. Mesdames et Messieurs, bonjour.
2. Au nom de l'Organisation de l'aviation civile internationale, j'ai le grand plaisir de vous accueillir à ce Forum économique de haut niveau, événement assez singulier organisé ici au siège de l'OACI par le Royaume du Maroc, sous la houlette de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.
3. Le thème de ce forum met en évidence la position géographique privilégiée du Maroc et son rôle potentiel de moteur du développement régional et intercontinental. L'OACI appuie et accueille cette rencontre parce qu'une grande partie du potentiel du Maroc découle directement de ses capacités en matière de transport aérien.
4. Il s'agit là d'un facteur que l'OACI souligne toujours avec enthousiasme au nom de ses États membres, et que nous avons fait ressortir, à juste titre, en adoptant récemment le *Développement économique du transport aérien* comme nouvel Objectif stratégique.

5. La portée et l'objectif de ce forum s'inscrivent pour l'essentiel dans le droit fil des récents accords conclus entre l'OACI et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui visent à redynamiser la symbiose entre le tourisme et le transport aérien ainsi que la contribution de ces secteurs au PIB local, régional et mondial.
6. Il va sans dire que les retombées économiques du transport aérien, du tourisme, ou des deux secteurs ne sont pas le fruit du hasard. D'où la nécessité de prendre des mesures efficaces et des engagements fermes en ce qui concerne la réglementation des transports aériens, le développement de l'infrastructure des aéroports et de la navigation aérienne, les capacités de supervision de la sécurité, et les nombreuses responsabilités connexes dont les États membres de l'OACI sont parfaitement conscients.
7. Ce n'est qu'en prenant ces mesures, conformément aux dispositions mondiales de l'OACI, qu'un État peut véritablement optimiser tout le potentiel de développement économique et social du réseau de transport aérien rapide et fiable qui existe aujourd'hui.
8. J'ai la conviction que telle était justement la motivation du Royaume du Maroc en 2006 par exemple, quand il a signé l'Accord euro-méditerranéen sur l'aviation en vue de libéraliser son espace aérien.
9. Cet accord permet aux compagnies aériennes de l'UE et du Maroc d'exploiter la route de leur choix entre un aéroport européen et un aéroport marocain. Il donne également à ces compagnies une

latitude considérable pour déterminer la fréquence et la capacité sur ces routes ainsi que les tarifs passagers qui s'y rapportent. Enfin, et ceci est important, il prévoit des garanties claires pour la concurrence loyale.

10. Ayant appuyé et encouragé la libéralisation accrue des services de transport aérien depuis de nombreuses années, l'OACI n'est donc pas étonnée de constater que le Maroc a triplé sa capacité en passagers depuis la signature de l'accord, de 200 000 à 600 000 sièges.
11. En outre, soixante-dix nouvelles routes ont été créées durant cette période, permettant ainsi aux compagnies aériennes, aux passagers et aux entreprises d'établir une liaison directe entre le Maroc et quelque 120 destinations en Europe, en Afrique, en Amérique, en Asie et au Moyen-Orient.
12. Cette connectivité accrue correspond bien aux objectifs de l'OACI, comme en témoignent l'accord avec l'OMT que je viens d'évoquer, le soutien et le service à guichet unique que nous offrons chaque année aux négociateurs de services aériens lors des Conférences de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens (ICAN), ou la mission claire qui nous a été confiée par la Conférence de transport aérien de 2013, à savoir élaborer de nouveaux accords internationaux visant à libéraliser l'accès aux marchés, les services de fret aérien, ainsi que la propriété et le contrôle des transporteurs aériens.

13. À notre dernière conférence ICAN, tenue à Durban en décembre dernier, l'événement majeur a été un séminaire sur la concurrence loyale, qui a été extrêmement bien reçu. Nous envisagerons à coup sûr un événement similaire à valeur ajoutée lors de la prochaine ICAN, prévue à Bali, en Indonésie.
14. Pris ensemble, ces multiples efforts et positions de politique au nom de l'OACI justifient clairement que nous appuyions la détermination du Maroc lui-même à libéraliser davantage son secteur du transport aérien et à maximiser son potentiel de développement socioéconomique.
15. Cette libéralisation servira de catalyseur au développement du transport aérien, non seulement en Afrique du Nord, mais également sur l'ensemble du continent africain.
16. L'OACI se félicite donc de pouvoir accueillir le forum marocain aujourd'hui. Je suis convaincu que vous partirez d'ici avec des idées utiles sur la trajectoire économique que nous devons suivre ensemble.
17. Ce n'est qu'en maximisant ainsi la connectivité, et en continuant de privilégier à juste titre les besoins des utilisateurs en bout de ligne, que nous continuerons à profiter pleinement des avantages d'un transport aérien dynamique et libéralisé, en termes de prospérité à l'échelle locale, régionale et continentale.